

# Le bureau d'étude nîmois Cereg redistribue les profits pour attirer les talents

Dans un contexte de forte croissance, Cereg le spécialiste des études, mesures et maîtrise d'oeuvre, fait le pari d'une redistribution de ses profits pour attirer et fidéliser les talents. 40 % du résultat net de l'entreprise est partagé de façon équitable entre les salariés.



En cinq ans, Cereg a doublé son chiffre d'affaires. (Cereg)

Par **Hubert Vialatte**

Publié le 18 mai 2022 à 16:56 | Mis à jour le 19 mai 2022 à 9:17

Spécialiste des études, mesures et maîtrise d'oeuvre, la PME Cereg, basée à Nîmes et Montpellier, fêtera ses 30 ans le 23 juin, dans un contexte de forte croissance. « En cinq ans, nous sommes passés de 7 à 14 millions d'euros », souligne Nicolas Charras, en charge de l'activité ingénierie et du pôle assainissement et eau potable.

« À la maîtrise d'oeuvre, notre métier historique, nous avons ajouté les études et les mesures », explique Maxime Roche, homologue de Nicolas Charras.

## Redistribution équitable

Pour pallier tensions sur le marché de l'emploi, l'entreprise a choisi de travailler **sa marque employeur**. 20 % des salariés sont ainsi actionnaires. L'ensemble des collaborateurs bénéficient, depuis 20 ans, d'un accord d'intéressement, dans des proportions comparables, quel que soit leur salaire, position... 40 % du résultat net est redistribué aux salariés, avec un plafond imposé par la réglementation à 20 % de la masse salariale.

« Ce mode de redistribution est apprécié par les collaborateurs, qui tiennent à une **redistribution équitable**, explique Nicolas Charras. Cela nous semble également important de remercier d'une façon comparable un technicien au même titre qu'un chef de projet ».

Les sommes perçues dans le cadre de l'intéressement ne sont pas négligeables : entre 2 et 4 mois de salaire, en fonction de l'ancienneté du salarié et des performances financières de l'entreprise. D'autres leviers liés à la marque employeur sont à l'étude : évolution des rémunérations, augmentation du nombre de jours de RTT au-delà des pratiques habituelles des sociétés d'ingénierie... « Nous souhaitons ancrer dans le temps nos valeurs sociales et managériales, pour apporter de la visibilité aux collaborateurs, attirer des talents et les conserver », complète Maxime Roche.

## Climat dynamique

Cereg, dirigé par 8 associés, affiche chaque année quelque 800 projets et études, 60 dossiers réglementaires menés, 500 km de rivières et 1.000 km de réseaux diagnostiqués, et 80 millions d'euros de travaux dirigés. La PME, qui emploie 140 collaborateurs, intervient sur un large spectre de compétences : assainissement des eaux usées, eau potable, inondations et eaux pluviales, infrastructures routières, santé, gestion des déchets, énergies et télécommunications... Selon Nicolas Charras, le climat des affaires est aujourd'hui « dynamique » et les besoins en ingénierie vont aller grandissants, notamment à cause de la répétition des **épisodes de sécheresse**.

**Hubert Vialatte (Correspondant à Montpellier)**

---

